

**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS D'OLORON ET
DES VALLEES DU HAUT-BEARN
REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**

SÉANCE DU 13 AVRIL 2017

Etaient Présents, 51 titulaires, 7 suppléants, 13 conseillers ayant donné pouvoir

Titulaires : André BERNOS, Guy BONPAS-BERNET, Etienne SERNA, David MIRANDE, Pierre CASABONNE, Bernard MORA, Jacques CAZAURANG, Henri BELLEGARDE, Pierre CASAUX-BIC, Jean GASTOU, Jean CASABONNE, Michel BARRERE-MAZOUAT, Maryse ARTIGAU, Suzanne SAGE, Alain TEULADE, Elisabeth MEDARD, Anne VOELTZEL, Michel CONTOU-CARRERE, Claude LACOUR, Jean-Michel IDOPE, France JAUBERT-BATAILLE, Jean LABORDE, Lydie CAMPELLO, Laurent KELLER, Aimé SOUMET, Bernard AURISSET, Sandrine HIRSCHINGER, Patrick MAUNAS, Pierre-Félix CAUHAPE, Françoise BESSONNEAU, Marc OXIBAR, Daniel LACRAMPE, Dominique FOIX, Gérard ROSENTHAL, Denise MICHAUT, Michel ADAM, Jean-Jacques DALL'ACQUA, Aracéli ETCHENIQUE, David CORBIN, André LABARTHE, Marylise GASTON, Jean-Etienne GAILLAT, Aurélie GIRAUDON, Robert BAREILLE, Anne BARBET, Elisabeth MIQUEU, Dominique LAGRAVE, Jean-Pierre TERUEL, Jean-Pierre CHOURROUT-POURTALET, Martine MIRANDE, Jacques MARQUEZE

<u>Pouvoirs</u> :	Michel NOUSSITOU	à	Pierre CASABONNE
	Jean-Claude COSTE	à	Guy BONPAS-BERNET
	Cédric LAPRUN	à	Aimé SOUMET
	Marianne PAPAREMBORDE	à	Laurent KELLER
	Fabienne MENE-SAFFRANE	à	Marc OXIBAR
	Jacques NAYA	à	Jean-Jacques DALL'ACQUA
	Maylis DEL PIANA	à	Denise MICHAUT
	Henriette BONNET	à	Daniel LACRAMPE
	Pierre SERENA	à	David CORBIN
	Maité POTIN	à	André LABARTHE
	Bernard UTHURRY	à	Marylise GASTON
	Jean CAMSUZOU	à	Jean GASTOU
	Valérie SARTOLOU	à	Michel ADAM

<u>Suppléants</u> :	Frédéric CACHELOU	suppléant de	Paule BERGES
	Jean-Louis CAZENAVE	suppléant de	Michel LAUGA
	Marthe CLOT	suppléante de	Jean LASSALLE
	Muriel BIOT	suppléante de	Pierre ARTIGUET
	Alain QUINTANA	suppléant de	Gérard BURS
	Daniel RONCALEZ	suppléant de	Evelyne BALLIHAUT
	Daniel MEDOU-MARERE	suppléant de	Christophe GUERY

Absents : Yvonne COIG (excusée), Joseph LEES (excusé), Didier BAYENS (excusé), Gérard LEPRETRE, Rosine CARDON, Didier CASTERES

REÇU

Le 21 AVR. 2017

SOUS - PREFECTURE
OLORON St MARIE

BUDGET ANNEXE 2017 DU SERVICE SPECTACLE VIVANT

Mme JAUBERT-BATAILLE indique que la gestion du Service Spectacle Vivant est relatée dans un Budget Annexe : 2017 est l'année de renouvellement du Label « Scène Conventionnée », dont le projet constitue l'activité du service traduite dans le présent Budget Annexe.

Pour l'année 2017, celui-ci s'équilibre :

- en Fonctionnement à : 923.401,00 €
- en Investissement à : 77.997,44 €

La volonté de maîtriser les dépenses, de maintenir le niveau de qualité de service dans le cadre de la programmation « Scène Conventionnée » et les partenariats financiers, aboutissent au maintien du montant de la participation de la Communauté de Communes du Pays d'Oloron et des Vallées du Haut Béarn, après cumul des participations et subventions 2016 des Communautés de Communes fusionnées.

En effet, le service proposait déjà, les années passées, des actions sur l'actuel périmètre intercommunal : programmation jeune public en direction des scolaires.

Rattachées à ce budget, les recettes sont liées à la fréquentation des spectacles. A cet égard, sous réserve d'une modification ultérieure par le Conseil Communautaire, les tarifs afférents restent inchangés (billetterie physique et billetterie en ligne).

Oùï cet exposé

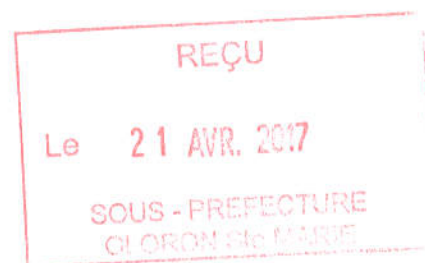
Le Conseil Communautaire, par 68 voix pour et 3 abstentions (M. BAREILLE – Mme GIRAUDON – M. LABARTHE)

- **ADOPTÉ** le Budget Annexe 2017 du Spectacle Vivant arrêté aux montants ci-dessus
- **ARRETE** à 418 500 € la participation en faveur du Budget annexe du Spectacle Vivant qui sera inscrite au Budget Général 2017
- **RECONDUIT** les tarifs de la grille tarifaire en vigueur

Ainsi délibéré à OLORON STE MARIE, ledit jour 13 avril 2017

Suivent les signatures

Affiché le 21/04/17



Le Président



Daniel LACRAMPE